

permet d'ores et déjà de nous rendre compte de sa disposition générale.

De forme irrégulière qui s'adapte à l'espace disponible entre le rempart, les îlots des casernes et la place ovale à l'extérieur du camp, l'édifice est partagé en deux nefs au moyen d'une rangée des piliers appareillés, surélevés sur une marche continue. Chaque nef est soigneusement dallée, celle du sud étant 30 cm en contrebas.

La nef sud présente un quadrilatère long de 40 m environ et large de 8 m à son extrémité ouest, tout en se rétrécissant jusqu'à 5 m vers l'est. La partie plus large était munie de colonnes, alignées de façon à garder un écart en gros proportionnel de chaque côté. Trois de ces colonnes, bien que tronquées, restent encore en place ; leurs éléments ne sont pas homogènes et manifestement réemployés. D'après nos calculs, la colonnade atteignait la hauteur de 3,5 m environ, ce qui égale à peu près la hauteur maximum conservée des murs. L'apparence trapue et irrégulière de l'intérieur ne gênait évidemment guère dans un bâtiment strictement utilitaire.

L'affectation du monument, suggérée déjà par son emplacement à la périphérie du camp, est indiquée par les trouvailles dans la nef nord. Le dallage y est entaillé à plusieurs endroits pour recevoir des supports en pierre munis d'encoches et de mortaises où l'on fixait des moulins à blé. Il subsiste, dans la partie fouillée, trois paires de ces supports encore en place, alors que des traces témoignent de l'existence de trois autres qui les ont précédés. On a retrouvé également nombre de fragments de meules en basalte, du type rond et plat. Le dallage révèle en outre des traces d'usure autour de chaque moulin, correspondant au chemin suivi par les hommes ou les bêtes utilisés pour les faire tourner.

Les moulins sont restés en usage jusqu'à l'abandon du monument, nonobstant des réfections de la nef sud, notamment son cloisonnement en plusieurs compartiments et probablement l'installation d'un autre système de couverture. Le remblai est de nature éolienne, très pauvre en tessons qui indiquent le début du VI^e siècle comme la date de la désaffectation de l'*horreum* et, en même temps, celle du camp, coïncidant avec la fin de la domination impériale en Syrie.

(Rapport communiqué par Michel Gawlikowski)

Palmyre.

Les travaux de deux dernières campagnes, en septembre-octobre 1981 et en mars-avril 1983, ont porté sur un bâtiment qui s'appuie sur le rempart du Camp de Dioclétien dans son angle S.E. Appelé d'abord « Édifice à piliers », le monument représente, comme cela est apparu au cours de la seconde saison, le *horreum legionis*, c'est-à-dire le grenier du camp. Une moitié environ en est maintenant dégagée, ce qui nous